

Lettres et certificats d'un chirurgien lillois au Frère Côme au sujet de son lithotome caché / [L. Chastanet] ; publiés par Edmond Leclair.

Contributors

Chastanet, Léonard, 1715-1790.
Leclair, Edmond, 1873-

Publication/Creation

Paris : H. Champion, 1912.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/xfnnushn>



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

XVI.
27083
51
Bibliothèque historique de la « France Médicale »

**Lettres et certificats d'un chirurgien lillois
au Frère Côme au sujet de son litho-
tome caché.**

PUBLIÉS PAR

Edmond LECLAIR

Docteur de l'Université de Paris (pharmacie)

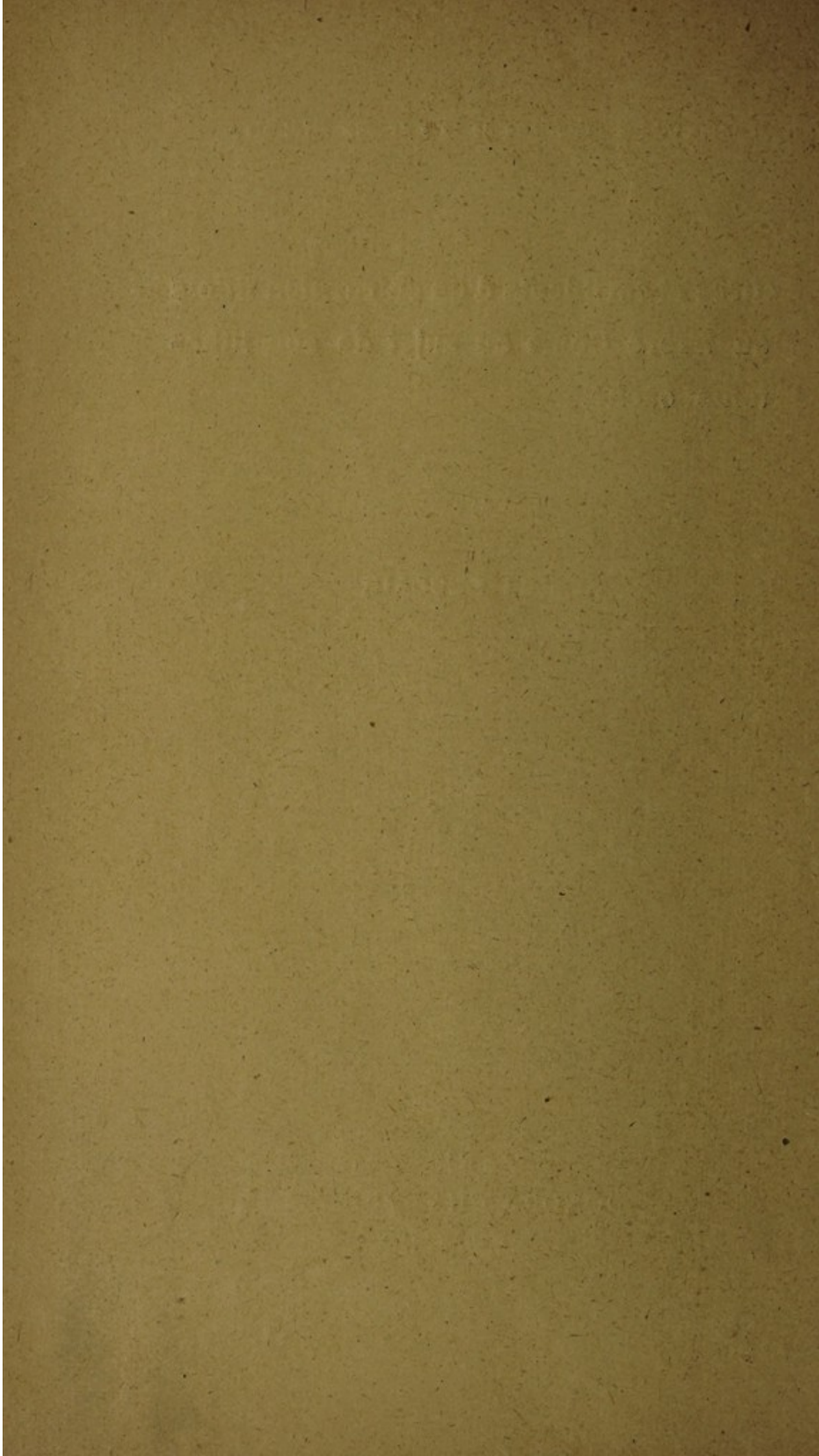
Pharmacien en chef de l'hôpital de la Charité de Lille

Secrétaire général de la Société d'études de la province de Cambrai

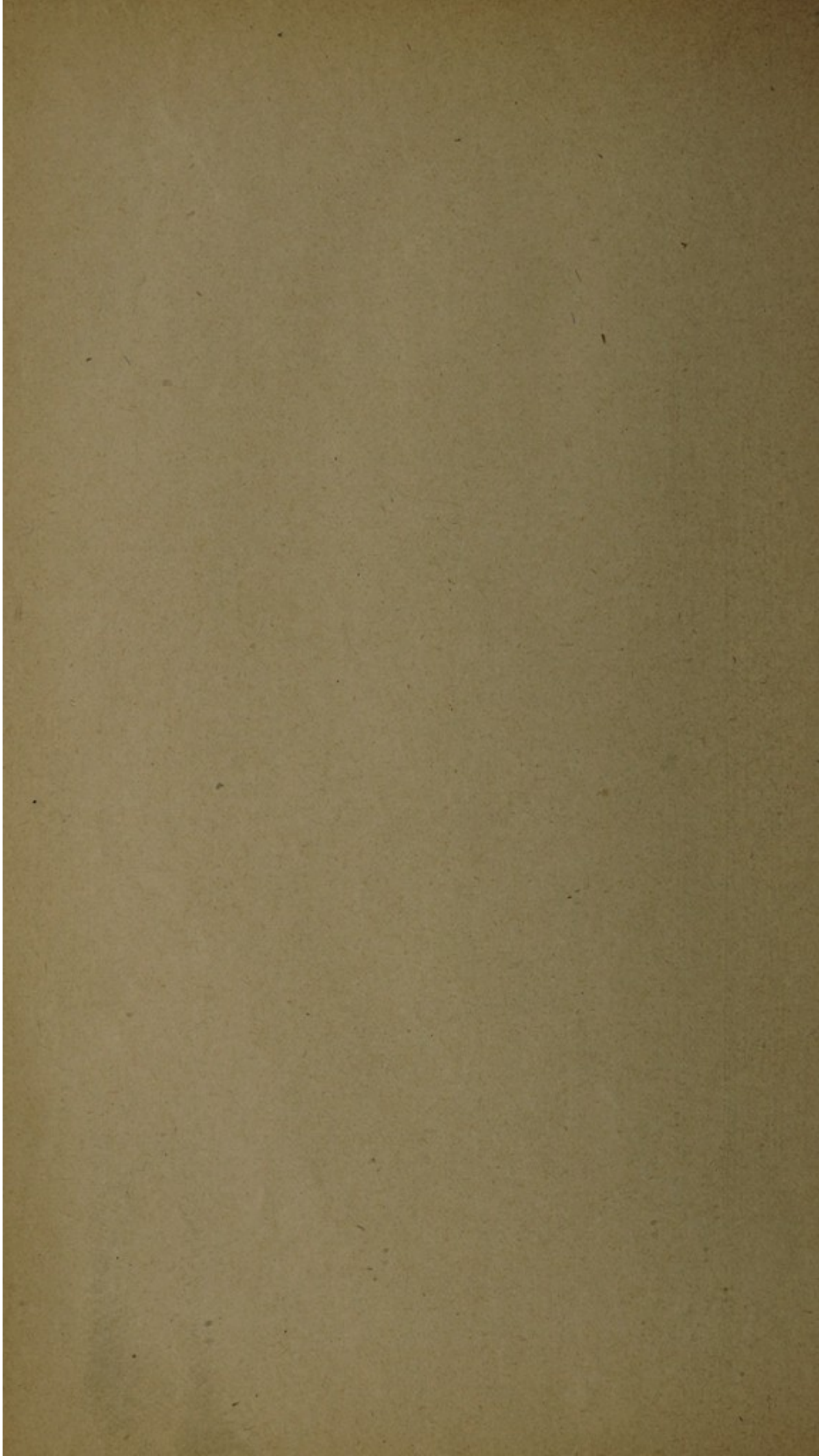


PARIS
HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

—
1912



stet.
by the author
23/4/13.



Bibliothèque historique de la « France Médicale »

**Lettres et certificats d'un chirurgien lillois
au Frère Côme au sujet de son litho-
tome caché.**

PUBLIÉS PAR

Edmond LECLAIR

Docteur de l'Université de Paris (pharmacie)

Pharmacien en chef de l'hôpital de la Charité de Lille

Secrétaire général de la Société d'études de la province de Cambrai



PARIS
HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1912

31883

EXTRAIT

DE

La France Médicale

(10, 25 novembre 1911, 10 décembre 1911)

Tiré à part

à cent cinquante exemplaires

N° **101**

Exemplaire de M. Henry S. Wellcome

Lettres et certificats d'un chirurgien lillois au Frère Come au sujet de son lithotome caché.

La taille était autrefois une spécialité de quelques chirurgiens. Le Magistrat de Lille en pensionna plusieurs (1) et fit même venir de Cambrai un chirurgien major nommé Roussin pour soigner les pauvres atteints de la pierre (2).

Vers le milieu du xviii^e siècle, on employait deux méthodes pour l'opération de la taille : celle du frère Come et celle de le Cat.

La première avait pour défenseur, à Lille, L. Chastanet, maître chirurgien et plus tard lieutenant du premier chirurgien du Roi, la seconde, Vandergracht, opérateur pensionné et qui fut quelque temps doyen du corps des chirurgiens.

Comme toutes les polémiques de ce temps, celle qui eut lieu à cette occasion entre les chirurgiens fut très chaude.

On publia de part et d'autre des brochures; L. Chastanet en publia trois qui se trouvent réunies sous le

(1) Voir E. LECLAIR. — *Histoire de la chirurgie à Lille*. — Lille, 1911, tome I, n^{os} 167, 177, 212, 263, 275, 456, 457 ; — *Mémoires de la Société d'Etudes de la province de Cambrai*, tome XVIII.

(2) *Ibidem*, n^o 168.

titre : *Lettres sur la lithotomie*. — Londres, 1758. In-8°, 199 pages.

Outre ces factums imprimés, ce chirurgien a laissé quelques lettres ou certificats adressés au frère Come.

Ce sont ces documents⁽¹⁾ que nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs de la *France Médicale*.

I

25 juin 1757. — *Certificats au sujet d'un lithotome truqué et d'un opérateur.*

Je soussigné correspondant de l'Académie royale de chirurgie, ancien chirurgien aide major des armées du Roy, maître en chirurgie et chirurgien aide major des hôpitaux militaires de Lille, certifie avoir vu et examiné au commencement de l'année 1754 chez M. Plancque, mon chirurgien major, un instrument qui lui avait été envoyé par M. Mainviel, chirurgien major du régiment de Poitou-infanterie, qui portoit le nom de lithotome caché ; mais que nous remarquâmes n'être nullement conforme à celui qu'a donné le frère Jean de Saint Cosme, et cela parce qu'il avoit été corrigé, ou si l'on aime mieux corrompu par un couthelier de Cambray. Aussi cet instrument nous parut-il audit sieur Plancque et à moy très deffectueux ainsi qu'il est mentionné dans le certificat dudit sieur Plancque, qui renvoya audit Mainviel son lithotome sans en avoir fait aucun usage.

Je certifie aussi que le frère Josse m'a dit aujourd'hui à Lille que ledit sieur Mainviel a taillé à Cam-

(1) Nous devons à notre vénéré confrère, M. E. Boutineau, ces différentes pièces intéressantes.

bray le 21 may 1754 le révérend père Aubert, Carme déchaussé du couvent de ladite ville, qu'il lui tira par cette opération une pierre pesante sept onces ; qu'il n'y eut point d'hémorragie ; que le malade chanta Te Deum en voyant le corps étranger ; mais qu'environ une demi heure après ladite opération il se trouva pris de suffocation occasionnée par un accès d'asthme auquel il étoit sujet depuis très longtems, et qui alors le saisit si violemment qu'il mourut presque subitement. Ledit frère Josse qui a été présent à tout, et qui a gardé le malade avant et pendant l'opération a ajouté, à ce récit que l'ouverture du cadavre prouva que la cause de la mort du père Aubert résidoit dans différens organes, que ceux du bas-ventre étoient en partie confondus ; mais que le plus grand désordre se trouvoit principalement dans ceux de la poitrine, dont un des côtés du poulmon étoit totalement desséché.

C'est le récit sincère et véritable de ce que j'ai vu et de ce que gens dignes de foy m'ont dit et l'on peut y ajouter créance entière.

Fait à Lille, ce 25 juin 1757.

L. CHASTANET

II

26 juin 1757. — Lettre de Chastanet au frère Come au sujet d'une appréciation de l'Académie royale de chirurgie.

A Lille, ce 26 juin 1757.

J'ai reçu exactement, mon très cher frère, vos deux lettres, et j'ai sans doute été extrêmement surpris que l'Académie ait prononcé contre votre lithotome. Cette circonstance ne me laisse plus douter de la partialité

qui règne dans les décisions de cette compagnie et l'anathème lancé contre votre instrument n'est pas la première, ny la seule injustice qu'elle ait à se reprocher. Mais l'Académie n'en sera pas crüe sur sa parole, on sçait avec quel acharnement quelques-uns de ses membres ont poursuivi votre admirable découverte, et dès lors on est en droit de les soupçonner d'être moins préoccupés du bien public que d'une passion basse et d'une vanité mal entendüe. Au surplus ils ne peuvent point être juges dans leur propre cause, etc. Vous prenez le bon parti de vous deffendre et de les critiquer, d'appeller de leur jugement à celui du public ; c'est devant ce dernier tribunal que vous triompherez de vos ennemis, il vous a déjà été favorable contre M. Le Cat, il vous donnera, je vous le promets, gain de cause contre l'Académie. Eh ! comment ne le ferait-il pas ? C'est le bien de l'humanité qu'on poursuit et que vous deffendez ! Cependant je vois avec chagrin le ridicule que l'Académie va se donner, je tiens en quelque chose à cette compagnie et je suis sincèrement fâché qu'elle se déshonore. Quoi qu'il en soit, ne les ménagez pas, servez-vous de tous vos avantages et réduisez enfin vos adversaires à se taire pour toujours.

A l'égard de ce que vous me demandez je crois que vous serez satisfait de ce que je vous envoy. Vous trouverez d'abord un certificat de M. Plancque qui atteste qu'un couthelier de Cambray a corrigé le lithotome dont M. Mainviel s'est servi et que celithotome corrigé est défectueux. 2° Un certificat de moi dans lequel, en affirmant celui de M. Plancque, je parle du carme de Cambray. J'ai eu le bonheur de rencontrer à Lille le frère qui l'a soigné dans sa maladie ; j'en ai tiré ce que vous verrez dans le certificat. Si cela ne vous paroît pas suffisant vous serez le maitre de faire des perquisitions directement à Cambray. Le même Mainviel a fait encore une autre taille aussi malheureuse à Saint-

Omer, mais l'ami Marchant, qui étoit présent, pourra vous en instruire. .

Pour ce qui est de la taille malheureuse de Vandergracht, vous trouverez dans le même paquet une attestation de Mademoiselle Delefosse Spilliaert, veuve, mareine du taillé, et un certificat de M. Desmazières, médecin, qui fut présent à l'opération. Je crois qu'avec ces pièces il ne restera aucun subterfuge à vos ennemis.

Je vous envoy aussi par supplément une note d'une mauvaise taille du même Vandergracht, vous en ferez usage si vous voulez, la voici :

Le 30 avril 1753 fut taillé à Lille, par le sieur Vandergracht, le nommé François-Joseph Delo, âgé d'environ 14 ans, rue Bandewep. L'opération fut longue et laborieuse, cependant l'opérateur tira une pierre de médiocre grosseur. Le malade eut des accidens, ils se calmèrent, il resta cependant fistuleux et souffrant, il tomba insensiblement dans le marasme et mourut le 20 may 1754, décharné, accablé de douleurs et dans un état à faire pitié.

M. Planque, qui vous fait mille tendres complimens, va écrire à Valenciennes. Je va écrire à Tournay et à Dunkerque et si nous pouvons dettérer quelques chose nous vous promettons de vous en faire part.

Adieu, mon cher frère, croyez-moi toujours, je vous prie, le plus sincère de vos amis et le plus chaud de vos partisans. Vous me feriez injustice de croire que vos lettres me soient à charge, vous ne pouvez m'écrire trop souvent, le plaisir que j'en ai ne peut s'exprimer et si dans ma dernière lettre j'ai pu vous marquer de ne pas m'écrire, ce n'a été que pour abbréger votre travail et pour vous éviter une réponse.

Je suis pour la vie, très cher frère, votre très humble et très obéissant serviteur,

L. CHASTANET

Mille pardons du barbouillage, je pars pour aller à 4 lieues d'ici.

En bas et raturé : J'ai une commission à vous donner et qu'il faut que vous fassiez sur le champ, c'est de faire partir par la première diligence les mémoires de l'Académie de chirurgie et le volume des prix. Vandergracht en fait son profit et je ne puis rien objecter, ne sachant rien, pressez vous, je vous supplie. J'irai sans lettre d'avis tous les jours à la diligence, M. Gentil aura la bonté de vous rembourser. Ecrivez ou (*sic*)

Sans rature : faites des complimens à M. Plancque, il est de vos amis.

III

28 février 1759. — *Lettre au sujet d'une opération.*

A Lille, ce 28 février 1759.

Mon très cher frère,

Je vous dois le détail du pierreux pour lequel je vous consultai le 30 décembre dernier. Le voici. Jean-Baptiste Royal (1), âgé de 16 ans, fils de Joseph, aumonné de la paroisse de la Magdeleine à Lille, porta, suivant toute apparence, la pierre en naissant et par conséquent il fut livré dès le moment de son existence aux douleurs les plus aiguës. L'incontinence accompagna bientôt les douleurs et par succession de tems la région des reins devint douloureuse, et sans doute ces derniers organes s'abandonnèrent, du moins le pus qui s'écouloit de tems en tems avec les urines en est une forte preuve. Cet état déjà si compliqué le devint encore plus par la fièvre qui s'y joignit et qui ne

(1) L'observation de Royal est signalée dans les *Lettres sur la lithotomie*, p. 82.

quitta plus le malade : elle s'annonça d'abord par des frissons, qui duroient plus ou moins et qui étoient accompagnés d'abattement, de soif ardente, etc. Cette fièvre, qui n'eut jamais de caractère marqué, dégénéra en fièvre lente. Le cours de ventre survint, Royal alloit journellement trente fois à la selle. Il parut à l'âge de douze ans une tumeur skirreuse qui, peu à peu, a pris la grosseur d'une aveline ; elle étoit située sur le progrès de l'urètre, depuis le deffaut des bourses où elle commençoit. Enfin Royal perdit le sommeil, l'appétit et parvint au suprême degré de marasme. On le mit au mois de septembre 1758 à l'hôpital Comtesse pour y être taillé, mais M. Vandergracht, lithotomiste de cette maison, l'ayant attentivement examiné, crut son état au-dessus de toutes ressources en sorte qu'il le renvoya comme incurable. Les douleurs et l'affreuse misère où ce pauvre malheureux étoit réduit attirèrent la compassion du pauvre du quartier : cet homme charitable et digne des plus grands éloges par le bien qu'il procure à ses pauvres concitoyens me fit prier de voir Royal. Je fus en effet frappé de tant de complications ; je conçus néanmoins le dessein de l'opérer ; mais pour ne pas compromettre ma réputation je crus avant tout devoir faire constater son état. Et pour cet effet je fis une consultation composée de sept maîtres en chirurgie expérimentés et de M. Plancque, chirurgien-major des hôpitaux militaires. Ces messieurs ayant jugé ainsi que moi que l'opération étoit la seule ressource qu'il y eût à tenter, je la fis en leur présence le onze janvier dernier. Je situai le malade à l'ordinaire horizontalement, je commençai mon incision un peu plus bas afin d'éviter la tumeur skirreuse dont j'ai parlé ; je portai mon lithotome au II^e degré d'écartement et je tirai une pierre murale du poids de quatre scrupules. A peine le malade fut-il couché qu'il dormit ; il n'éprouva ni hémorragie, ni fièvre, et dès le

huitième jour il avoit certainement rendu deux pots de matière purulente par la playe et par les urines, qui avoient commencé à passer par les voyes naturelles le second jour de l'opération. L'évacuation de cette grande quantité de matière putride fit bientôt changer l'état de Royal : son visage reprit de la couleur, sa fièvre lente se calma ; son cours de ventre s'arrêta ; les douleurs de reins se dissipèrent ; la tumeur skirreuse disparut : jamais cure ne fut moins traversée et le malade fut parfaitement guéri le dix-septième jour.

Cette guérison est sans doute surprenante ; Royal opéré presque agonisant est rendu en moins de trois semaines à la société. Une méthode de tailler connue avoit abandonné ce malade ; le lithotome caché a opéré son salut. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux c'est que Royal qui n'avoit jamais quitté ses urines qu'involontairement et goutte-à-goutte les retient actuellement à sa volonté et les lâche à grand jet.

Telle est l'histoire succincte de cette taille, les certificats ci-joints prouvent que je n'ai rien avancé que de conforme à la vérité. Ce succès me flatte beaucoup sans doute, mais un événement récent modère étrangement la joie que j'en pouvois concevoir. C'est une taille que j'ai faite le 3 du courant ; je vous en fais part avec répugnance, mais je crois ne devoir rien vous taire de tout ce qui m'arrive en lithotomie : vous y êtes intéressé et d'ailleurs ma probité ne se permet jamais aucun détour. Le nommé Jean Baptiste Couthier, âgé de 14 ans, fut travaillé des douleurs de la pierre dès l'âge de 8 ans. Dans les deux dernières années il lui survint une incontinence d'urine et des accès d'épilepsie assez fréquents ; d'ailleurs il paroissoit être d'un bon tempéramment. Il fut sondé deux fois dans l'intervalle de six ans par deux différens lithotomistes qui ne trouvèrent point de corps étranger dans la vessie. Je le sondai à mon tour le 30 janvier dernier, je lui trouvai

la pierre et je lui proposai en même tems l'opération, il l'accepta. Je la fis le 3 du courant en présence de 3 maitres en chirurgie et de M. Plancque, chirurgien major des hôpitaux militaires. Je rencontrai une grosse pierre murale qui fut rebelle à l'extraction et mon incision qui étoit au 11^e degré d'écartement ne me paroissant pas suffisante, je dilattai la playe au-dessous de la tenette afin d'extraire le corps étranger sans violence. Je m'aperçus bientôt de l'inutilité de cette manœuvre; je remarquai que la pierre remplissoit exactement la cavité de la vessie à peine la tenette pouvoit-elle se placer entre les parois de ce dernier organe et le corps que je voulois extraire. Je la plaçai pourtant et je fis encore des tentatives inutiles : je crus qu'il y avoit adhérence ; mon doigt que je promenai autour de la pierre me fit remarquer une singularité peu commune ; les aspérités dont elle étoit hérissée paroisoient s'implanter et faire corps avec l'organe qui la contenoit. Je vis bien alors que mon opération seroit laborieuse, l'immobilité du corps étranger m'en avoit déjà convaincu : je le saisis pourtant et pour ne plus faire d'efforts inutiles je me bornai à des mouvemens de droit, de gauche à sens opposés et de demi circonduction ; je réussis enfin et j'ottai une pierre murale de près de deux onces et demie. Il ni eut pendant la manœuvre ni grande violence, ni hémorragie. J'avois rempli mon objet par l'extraction du corps étranger, mais jugeant que la vessie avoit été fatiguée je trouvai convenable de saigner mon malade, de le tenir à une diette exacte, et de baigner son sang et sa vessie d'une abondante boisson théiforme de fleurs de bouillon blanc et de feuilles d'althea. Malgré ces moyens et 3 saignées la fièvre parut, elle augmenta considérablement, elle se rendit redoutable par des redoublemens accompagnés de rêveries et mon pauvre malade mourut le 4^e jour de l'opération. Je puis assurer avec toute

la vérité dont je suis capable que l'opération n'a aucunement influé dans la mort de ce pierreux : son ventre n'a jamais été tendu, douloureux, ni gonflé, non plus que ses bourses. La playe résultante de l'opération a resté dans le meilleur état du monde. Qui a donc pu causer sa mort ? Dieu seul le sçait ; il a sans doute jugé à propos de modérer l'excès de la joye que j'avois conçue de la guérison de Royal, sa sainte volonté soit faite. Cependant mes envieux triomphent et s'applaudissent de ma chute, je les méprise ; la joye des méchants est affreuse.

L'on me mande de Paris que vous avez taillé M. le Cardinal de Tavannes et que vous lui avez tiré 27 pierres. Je fais des vœux bien sincères pour la guérison de cette Éminence. Je vous supplie de m'en donner des nouvelles.

Permettez-moi de vous demander si vous répondrez à vos jaloux, à vos critiques ; leur imposerez-vous silence ? Quand croyez-vous pouvoir le faire ? Vous m'aviez marqué que votre travail finiroit avec l'été dernier, vous avez eu sans doute des motifs légitimes qui ne vous ont pas permis de vanger l'honneur de votre méthode et l'intérêt de la vérité.

Ma femme vous assure de sa parfaite considération. M. Planque et tous vos zélés amis me chargent de vous faire mille tendres et respectueux compliments. Je leur ai promis de leur communiquer votre réponse, ou du moins l'article de la taille de M. le Cardinal de Tavannes. Nous attendons tous avec impatience de vos nouvelles.

Je suis avec beaucoup de respect, mon très cher frère, votre très humble et très obéissant serviteur,

L. CHASTANET.

IV-V

13 avril 1759. — *Certificat au sujet d'une opération suivie de mort.*

Je sousigné déclare que le trois du mois de février mil sept cent cinquante neuf, monsieur Chastanet a fait l'opération de la taille à Jean-Baptiste Couthier (1), mon beau-fils, en présence du sieur Plancque, chirurgien major, et des sieurs Vinchant l'aîné, Vinchant le jeune et Prévost, maîtres en chirurgie. Que j'ay été présent moy même à la ditte opération ; que mon beau-fils la soufferte avec beaucoup de courage et qu'ils ne luy est pas arrivé le moindre accident ; que les deux premiers jours il donnoit les plus grandes espérances de guérison, les urines ayant déjà passé par la verge ; mais la fièvre étant survenu, ayant augmenté, la tête et la poitrine s'étant prises, la mort a enfin terminé sa vie le quatrième jour de l'opération.

Peu après la mort de cet enfant on répandit un bruit dans le public qu'il étoit péri d'hémorragie pendant l'opération. L'excès où l'on s'est porté contre l'opérateur m'a indigné, j'ay repoussé autant que je l'ai pu la calomnie ; mais peut-on désarmer l'envie ? Je déclare donc qu'il n'y a pas eu d'hémorragie, que mon beau-fils n'a perdu que très peu de sang pendant la ditte opération et point du tout après ; que les bruits répandus à ce sujet sont faux, calomnieux et dictés par la jalousie la plus envénimée. Je puis encore protester avec vérité que Monsieur Chastanet a fait toute dilligence possible pour obtenir l'ouverture de mon fils, mais la douleur où ma femme étoit plongée m'a em-

(1) Observation signalée dans les *Lettres sur la lithotomie*, p. 84.

péché de donner audit sieur Chastanet ledit contentement.

Fait à Lille, ce trezième avril mil sept cent cinquante-neuf.

G. BOUGAMONT.

Nous chirurgien major des hôpitaux militaires de Lille, et maîtres en chirurgie de la même ville, sous-signés, certifions que, le trois février de la présente année mil sept cent cinquante neuf, nous avons été présentz à une opération de taille que le sieur Chastanet, maître en chirurgie et chirurgien aide-major des hôpitaux militaires de cette ville, a fait au nommé Jean-Baptiste Couthier, âgé de 14 ans, chez le sieur Bougamont, son beau-père, marchand, rue de la Clef. Le malade sittué horisontalement, la playe faite au 11^e degré d'écartement, la tenette introduite dans la vessie et la pierre saisie, l'opérateur reconnut de suite et nous annonça la difficulté de l'extraire : en effet, l'immobilité du corps étranger, son volume, les aspérités dont il étoit hérissé, la petitesse de l'organe qui le contenoit, tout annonçoit une opération laborieuse. Cependant M. Chastanet prit le parti, après plusieurs tentatives inutiles, de dilater la playe et de se borner à faire faire à la pierre, saisie par la tenette, des mouvemens de droite et de gauche; cette manœuvre lui réussit, la pierre fut délogée et extraite avec tout le ménagement et la prudence possibles : elle pesoit près de deux onces et demi, et étoit ronde et murale dans toute sa circonférence. La journée et la nuit suivante se passèrent au mieux, le malade fut tranquille et dormit. Le lendemain la playe nous parut fort belle et nullement fatiguée; le ventre, la verge et les bourses furent exempts de gonflement et de douleur; nous avions lieu sans doute de concevoir les espérances les plus flatteuses, lorsque le second jour la fièvre parut et mal-

gré les soins les plus suivis et les mieux dirigés, elle augmenta considérablement; elle porta sur la tête et la poitrine et le malade mourut le quatrième jour après l'opération.

Nous déclarons avec vérité qu'il n'y a pas eu la moindre hémorragie, cet accident n'a même jamais eu lieu à ceux de notre connoissance qui ont été taillés avec le lithotome caché; c'est le témoignage que nous devons et que nous rendons avec plaisir à la vérité. Déclarant de plus que nous sommes fortement persuadés que l'opération n'a nullement influé à la mort de Jean-Baptiste Couthier. Fait à Lille, le treize du mois d'avril mil sept cent cinquante neuf. J. F. Vinchant. L.-L. Prévost. Planque. C.-J. Vinchant l'aîné.

VI

15 avril 1759. — *Lettre annonçant l'envoi des certificats précédents.*

A Lille, ce 15 avril 1759.

Mon cher frère,

J'ai reçu exactement le paquet que vous avez eu la bonté de m'adresser sous l'enveloppe de M. Berryer. J'ai communiqué à vos amis les procès verbaux y contenus: je les ai fait voir aussi aux principaux membres d'une nouvelle société littéraire, à qui M. Boucher, qui est du nombre des membres, avoit parlé de la mort du Cardinal devant être attribuée à la méthode dont on s'étoit servi pour opérer cette Eminence. J'ai cru devoir prendre ces précautions afin que s'il arrive encore que M. Boucher entretienne ses confrères de ces sortes de matières, on puisse lui fermer la bouche, et cela arrivera infailliblement.

J'ai lu avec bien du plaisir le second procès-verbal

(M. de la Gardette) ; cette observation est aussi intéressante que singulière. La manœuvre que vous avez employé et qui vous a réussi mérite d'être transmise à la postérité : quelle constance en effet n'a-t-il pas fallu pour surmonter tant d'obstacles ?

Le 3^e que vous rapportez, âgé de 77 ans et qui malgré des accidens multipliés paroît donner des espérances, est encore un de ces cas rares ; je souhaite que vous le guérissiez, cette cure vous fera un honneur infini et imposera quelque silence à vos ennemis.

Vous voyez, mon cher frère, que nos envieux ne se lassent pas de vous poursuivre, la lettre venant de Lille et que vous m'annoncez avoir été lue à l'académie de chirurgie est une de ces noirceurs qui leur sont si ordinaires. Il est faux qu'aucun des sujets taillés avec le lithotome caché ait péri ni même ait eu la moindre hémorragie ; si cet accident étoit arrivé je ne l'aurois nullement dissimulé, je vous l'aurois marqué sur le champ, sans même affoiblir le fait par des expressions captieuses. Tel est mon caractère, j'aime la vérité, je la dis et je deffie mes ennemis de soutenir le contraire. L'académie paroît cependant se deffier de cette lettre, elle a engagé M. Andouillé d'écrire à M. Plancque pour que ce dernier l'instruise des circonstances qui ont accompagné les tailles faites à Lille avec le lithotome caché. J'ai tiré copie de la lettre de M. Andouillé et de la réponse de M. Plancque, je vous envoy l'une et l'autre pièce. Comme l'académie connoit la façon d'écrire de M. Plancque, j'ai crus le devoir laisser répondre sans m'en mêler.

Vous trouverez aussi deux certificats concernant Jean-Baptiste Couthier mort le 4^e jour de l'opération. Le premier, des chirurgiens qui ont été présents à l'opération et qui ont suivi la maladie, et l'autre, du père de l'enfant. Vous verrez par ces deux pièces si j'ai accusé faux dans l'histoire que je vous en-

voyai, et si mes envieux n'ont pas fait le personnage bas et affreux de calomniateurs. Il faut vanger la vérité outragée, il faut annéantir ces âmes viles : leur démarche n'est point l'effet de l'ignorance, du préjugé : c'est leur malignité qui agit et qu'il faut dévoiler et confondre. Les partisans de M. le Cat ont le front de débiter ici dans le public que j'ai taillé six pierreux et qu'il m'en est mort cinq d'hémorragie. J'en ai taillé le double et il ne m'en est mort que trois, sans que l'hémorragie y ait eu part. C'est ainsi que ces Messieurs en imposent ; ils employent tour à tour la ruse, le mensonge et la calomnie, foibles ressources, les succès constants du lithotome caché détruisent et confondent leurs projets. Cependant il faut désabuser le public et j'approuve beaucoup que vous fassiez imprimer l'histoire de J.-B. Couthier, les deux certificats ci-joint la termineront. L'observation de Royal viendra ensuite, elle est assez frappante pour figurer avantageusement : Royal abandonné par Vandergracht, mis hors de l'hôpital Comtesse, déclaré dans le mois de septembre incurable, est rendu à la vie dans le milieu de l'hiver par le lithotome caché, etc. Je souhaiterois aussi qu'on insérât de suite dans le même mercure une troisième opération que je fis le 9 mars 1758 et que je vous envoyai le 31 du même mois. La fin de cette observation est une réponse à une lettre anonyme fort insolente que je reçus de Paris dans le mois de novembre 1756. Enfin le tout seroit terminé par l'observation que vous reçûtes de moy le 6 septembre 1758, au sujet du jeune homme de 22 ans, que je taillai le 2 juin précédent et qui mourut le 5. Ce jeune homme à qui je trouvais deux pierres avoit une double vessie : les reins fondus cellulieux, et remplis de pus. Je vous laisse maître de faire là-dessus tout ce que vous trouverez convenir.

Au reste je vous dois des excuses de vous avoir fait attendre ma réponse ; mais ma femme s'accoucha le

30 du mois passez, jugé si cet embarras joint à une foule d'autres occupations pouvoit se concilier.

J'ai hérité encore d'un garçon bien portant et je puis dire beau comme le jour. La mère se porte à merveille; elle a eu la force de diminuer mon travail en copiant les deux pièces concernant l'académie, et le certificat des chirurgiens de Lille. Elle vous prie de recevoir ses tendres et sincères complimens. M. Plancque et tous vos amis en font autant.

Je suis avec l'attachement le plus sincère, mon cher frère, votre très humble et très obéissant serviteur.

L. CHASTANET.

VII-VIII

9 et 15 janvier 1764. *Lettre à M. Le Cat au sujet d'un imprimé sur la lithotomie et réponse de ce dernier.*

Monsieur,

Je suis informé par plusieurs personnes qu'il y a à Lille un imprimé sur la lithotomie, l'on dit M^r Vandergracht possesseur de ce livre et il vous en fait l'auteur; cet ouvrage, ajoute-t-on, contient des faits contre ma réputation et en cela je ne sçaurois croire qu'il soit sorti de votre plume. Cependant on y articule des faits, et ces faits méritent d'être éclaircis; ils sont vrais ou ils sont faux et c'est ce qu'il faut prouver: l'on est toujours induit en erreur lorsque le rapport d'un correspondant est calqué sur des ouy-dire, et je répondrai bien d'avance, Monsieur, de l'infidélité de celui qu'on vous a fait; je dois me justifier, mais je ne le puis faute d'avoir vû l'ouvrage. J'ay eü beau me peiner, mettre mes amis en campagne, il n'a pas été possible de l'arracher de la poche de M^r Vandergracht, qui craint sans doute la lumière et un éclaircissement

tout à fait indispensable; au fond il manque son but, car si l'ouvrage peut m'humillier, il ne devrait avoir rien de plus pressé que de me le communiquer, ce seroit remplir l'objet et le dessein de l'auteur. Enfin désespérant de voir cette production, je prends le parti de m'adresser à vous, Monsieur, pour vous prier de me le procurer; je vous crois trop galant homme et trop ami des bons procédés pour me refuser.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, etc.
Signé : L. Chastanet.

A Lille, ce 9 janvier 1764.

Réponse du sieur Le Cat.

Quand je vous aurois impliqué directement, Monsieur, dans la réfutation que je viens de publier des calomnies et des insolences des sieurs de Grave et Prins de Bruxelles, je n'aurois fait que prendre ma revanche de la brochure dont vous me régâlâtes à mon passage à Lille en 1756; et à laquelle je devois d'autant moins m'attendre que je vous avois donné un an auparavant toutes les marques possibles d'estime et d'amitié. Il est vrai que vous y avez répondu par un procédé pareil; mais c'étoit une raison de plus pour me flatter que je n'essuierois pas, en 1756, un contraste aussi frappant que celui que m'offrit votre conduite.

J'aurois pû foudroyer publiquement cette brochure qui est sans principes, qui fait le plus grand bruit par une opération des plus communes, qui ne respire que l'enthousiasme et le charlatanisme, qui est, de plus, remplie de propos calomnieux presque directs, de faits faux, d'assertions pareilles. Je l'avois même faite sur le champ, cette réfutation, mais le souvenir des bons procédés réciproques de nos entreyues de 1755, un reste d'estime pour vous, l'espérance qu'avec de

l'esprit comme vous en avez, vous reviendriez de votre enthousiasme et de vos erreurs, m'a fait laisser cette pièce dans mon portefeuille. Elle y est encore, et je n'ay point changé de façon de penser à votre égard dans tout ce que j'ai fait depuis ce tems-là contre le lithotome caché, et tout récemment, en traitant les sieurs de Grave et Prins comme ils le méritent, sans cependant les nommer, ménagement qu'ils n'ont point eû pour moy, j'ai fait comme si je n'avois jamais lû votre brochure, je n'ai pas dit un mot de vous.

Mais voici ce qui est arrivé et ce qu'on vous aura rapporté tant bien que mal. M. Vandergracht ayant été attaqué dans le libelle de Bruxelles, je ne pouvois me dispenser de lui communiquer les griefs qui le regardoient et qui attaquoient aussi directement ma méthode. M. Vandergracht s'est justifié par une lettre qu'il étoit de toute nécessité que j'insérasse dans mon ouvrage. C'est dans cette lettre qu'on fait, par représailles, une histoire peu favorable des opérations du lithotome caché, y compris les vôtres. Vous croiez d'avance que les anecdotes qui vous concernent sont infidèles; elles m'ont paru au moins très vraisemblables, parce qu'elles sont conséquentes aux inconvéniens incontestables de la méthode que vous exercez. Cependant je ne suis pas garand de ce que les autres avancent. Plusieurs circonstances peuvent accorder des succès aux plus mauvaises méthodes, et quand vous seriez du nombre de ces heureux favoris du hazard, je n'en aurois pas plus d'estime pour la méthode que vous exercez, parce que les défauts m'en sont connus par des démonstrations supérieures à ces événemens, et que, de plus, grand nombre d'observations confirment mes démonstrations.

Mais la mauvaise opinion que j'ai de votre taille, Monsieur, n'influra jamais en rien sur celle que j'ay de vous-même, tant que vous ne ferez qu'exercer cette

méthode. Quoi qu'il y ait beaucoup à parier que vous ne l'avez choisie que par esprit de rivalité, rien n'est si libre que la diversité des sentimens, des pratiques mêmes; j'ai des amis qui sont Neutoniens, Comiens, etc., quoique je sois tout le contraire. Sans votre brochure de 1756 et les procédés qui l'ont accompagnée, je n'aurois d'autre sujet de me plaindre de vous que de ne m'avoir pas donné la préférence à mérite égal de méthode. Or certainement vous ayant moy même mis au fait de la mienne, votre conscience n'a pu vous dissimuler que vous n'aviez rien à reprocher à ma façon d'opérer. Qui vous auroit empêché de me confier vos difficultés, si vous en aviez eues? Pouviez-vous douter que je ne vous satisfisse et que je ne me fisse un plaisir de vous rendre aussi heureux lithotomiste à Lille que je le suis à Rouen? Alors vous auriez été l'émule et l'ami de M. Vandergracht et non pas son rival; vous auriez fait à qui mieux mieux et de concert, comme vous voyez dans la motte que travailloient de son tems les chirurgiens de Valogne.

Malgré vos torts, Monsieur, quand votre brochure me fut remise, et depuis cette époque même, j'ai respecté jusqu'à la lueur d'amitié qui avoit paru entre nous pendant le séjour que je fis à Lille en 1755. Je la respecte même encore; c'est pourquoi je vous envoie par la poste de demain, l'ouvrage que vous me demandez et plusieurs pièces qu'il suppose, excepté les trois dont vous avez peut être une partie et que vous trouverez à Bruxelles où ils se vendent. Je n'ay fait imprimer ce que je vous envoie que pour le distribuer. Ainsi sa publicité me sera d'autant plus agréable qu'elle sera plus générale. Pour vous épargner le port de ce paquet assez considérable, je l'adresse à l'intendant à qui un doigt de cour de votre part fera trouver bon cette licence; et c'est la raison qui me fait

différer à demain cet envoi ; vous aurez le temps de le prévenir.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Le Cat.

Voulez-vous bien qu'au milieu de notre petit débat je me souviene d'un amy commun qui me sera toujours cher, M^r de Valrave, et que je vous prie de luy présenter mes respects et mes souhaits de bonne année, ainsi qu'aux demoiselles, ses nièces.

A Rouen, ce 15 janvier 1764.

IX

24 janvier 1764. *Lettre au frère Come annonçant la réponse imprimée.*

A Lille, le 24 janvier 1764.

Mon très cher frère.

J'ai reçu le paquet que vous m'avez envoyé sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin ; j'étois déjà instruit par l'amy Cambon de cette brochure, et précédemment par beaucoup de bruit que Vandergracht fit en montrant à toute la ville cet ouvrage. J'étois si indigné des propos qu'on tenoit que je formai la résolution d'en écrire à M. Le Cat pour le prier de me procurer cet ouvrage ne pouvant le voir autrement. Comme je ne connois point les faux fuyants ny la dissimulation, je marquai à M. Le Cat que je suis résolu à répondre et à travailler à ma justification ; celui-ci me fit réponse et m'envoya son libelle. Ici vous trouverez la lettre et réponse, car je suis franc et ne veux avoir rien à me reprocher.

Oui, mon chère frère, je répondrai à la lettre de M. Vandergracht, qui est la seule partie de l'ouvrage de M. Le Cat qui me regarde personnellement, le reste

est votre affaire; mais en vérité cela ne mérite pas d'être répondu. Au reste j'auray besoin du certificat de M. Marchant pour le fait de St-Omer, celui de M. Plancque au sujet de l'instrument de Mainvielle; un des Carmes de Cambray, le frère Josse qui me donna à Lille celui que je vous envoyai; étant actuellement à Mons, il ne sera question que d'en faire un vous-même, de luy donner la forme convenable et de le faire passer à M. Cambon, qui est amy à M^{rs} les Carmes de Mons qui le feront signer au frère Josse. Je préviendrai à Lille le Révérend Père Provincial mon amy, à qui j'en ai même déjà parlé et qui écrira en conséquence. J'aurai besoin aussi de celui du médecin Desmazières qui tomba en syncope à l'hémorragie qui survint à la taille de Gossart. J'exposerai l'observation de M. de Gouy, etc. Je détruirai l'imposture et la calomnie, après quoy je ferai valoir les prouesses de Vandergracht, cependant sera tout à fait curieux, il réglera une seconde fois M. Le Cat et de la même manière qu'il le fut en 1756.

Je vous recommande mon frère, ayez en soin je vous supplie, car je ne puis plus rien faire pour luy, faites-moy le plaisir de le faire dire à M. Gentil; j'ai reçu tout ce qu'il m'a envoyé, je me suis acquitté de ce dont il m'avoit chargé vis-à-vis de M. Oudinet et que je ne pourrai luy écrire que dans une quinzaine de jours, ayant plus de 60 lettres ou mémoires à faire, chargé d'ailleurs d'une grande quantité de malades, les nuits viennent souvent à mon secours, mais je suis sur les dents.

Adieu, mon cher frère, j'espère que le ciel bénira nos intentions, elles sont pures et ne tendent qu'au bien de l'humanité. Ma femme et M. Plancque vous embrassent de cœur et d'amitié. Je suis toujours tout à vous.

L. CHASTANET

Dans un des exemplaires *Lettres sur la lithotomie* qui se trouve à la bibliothèque communale de Lille⁽¹⁾, on rencontre cette note manuscrite, qui prouve que, si L. Chastanet ⁽²⁾ avait des succès, Vandergracht en avait aussi.

« La jalousie calomnieuse atroce que l'auteur du présent libelle avait contre M. Vandergracht n'a pas pu détruire la réputation que le Sr Vandergracht avait à vingt lieues autour de Lille, ainsi que la confiance des Magistrats de Lille et de toute la Flandre maritime et pour prouver la fausseté qu'il avance dans le libelle, M. Vandergracht a obtenu du Magistrat de Lille d'assigner le Sr Chastané, à l'hôtel de ville avec les sujets que ce dernier avoit opéré et également ceux de M. Vandergracht a effet d'être visité par des hommes de l'art. Inviter à se rendre audit *hautel* de ville pour constater l'état des opérés, objet que le Sr Chastané n'a jamais

(1) En rayon E 3360.

(2) En 1766 voici le tableau publié dans son livre sous ce titre:

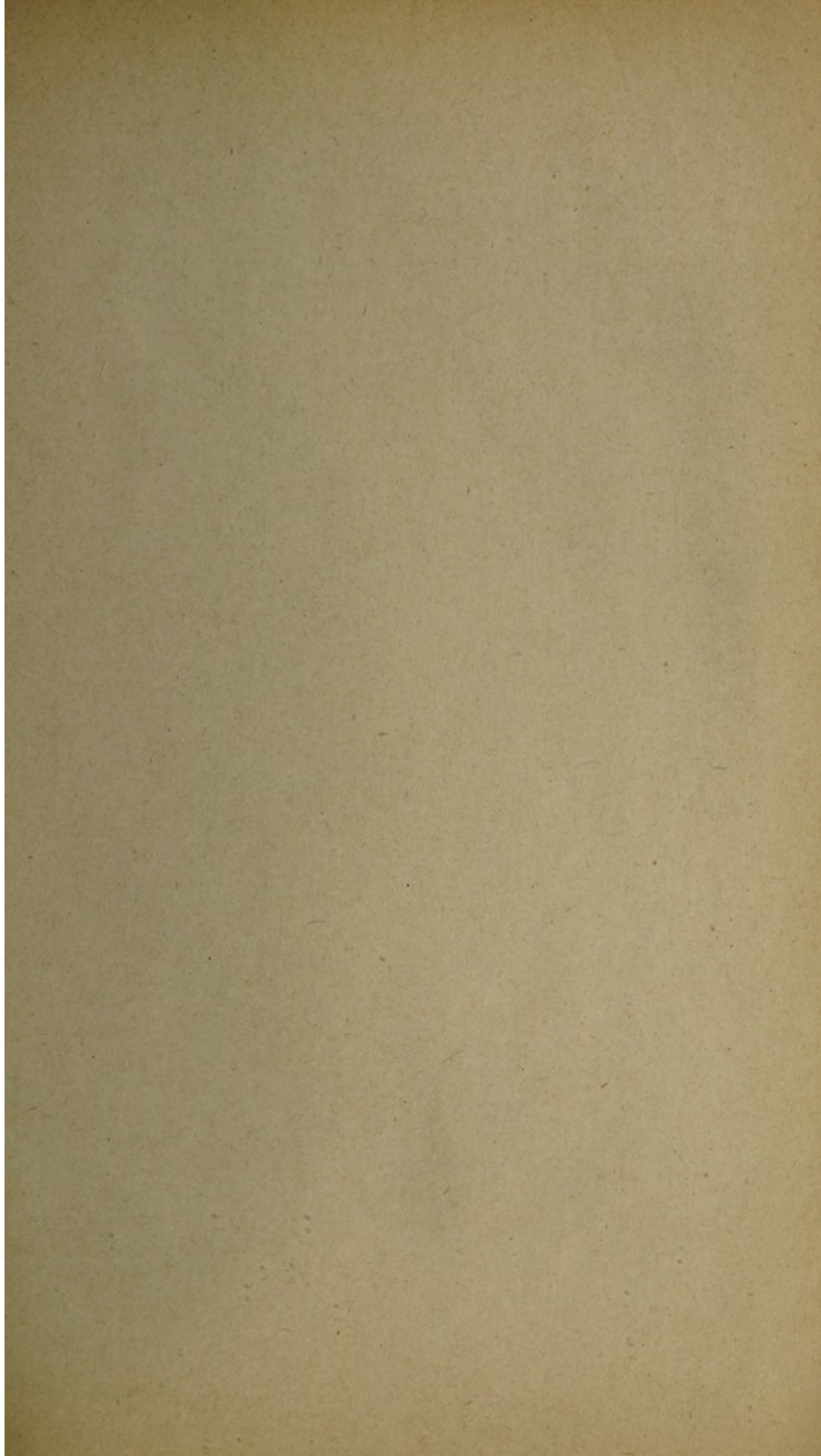
Liste des tailles faites en Flandre avec le lithotome caché.

Noms des opérateurs.	Nombre des opérations	Guéris	Morts
Le frère Cosme demandé à Lille en septembre 1760..	4	4	
M. Maisonfort à Tournay...	22	21	1
M. de Pape à Gand.....	19	16	3
M. Cambon à Mons.....	30	29	1
M. Plancque à Lille.....	11	10	1
M. Descamps à St-Omer...	7	6	1
M. de Grave à Bruxelles...	13	12	1
M. Jadot, son successeur...	1	1	
M. Robert à Lille.....	1	1	
Et moi.....	21	17	3
	129	117	11.

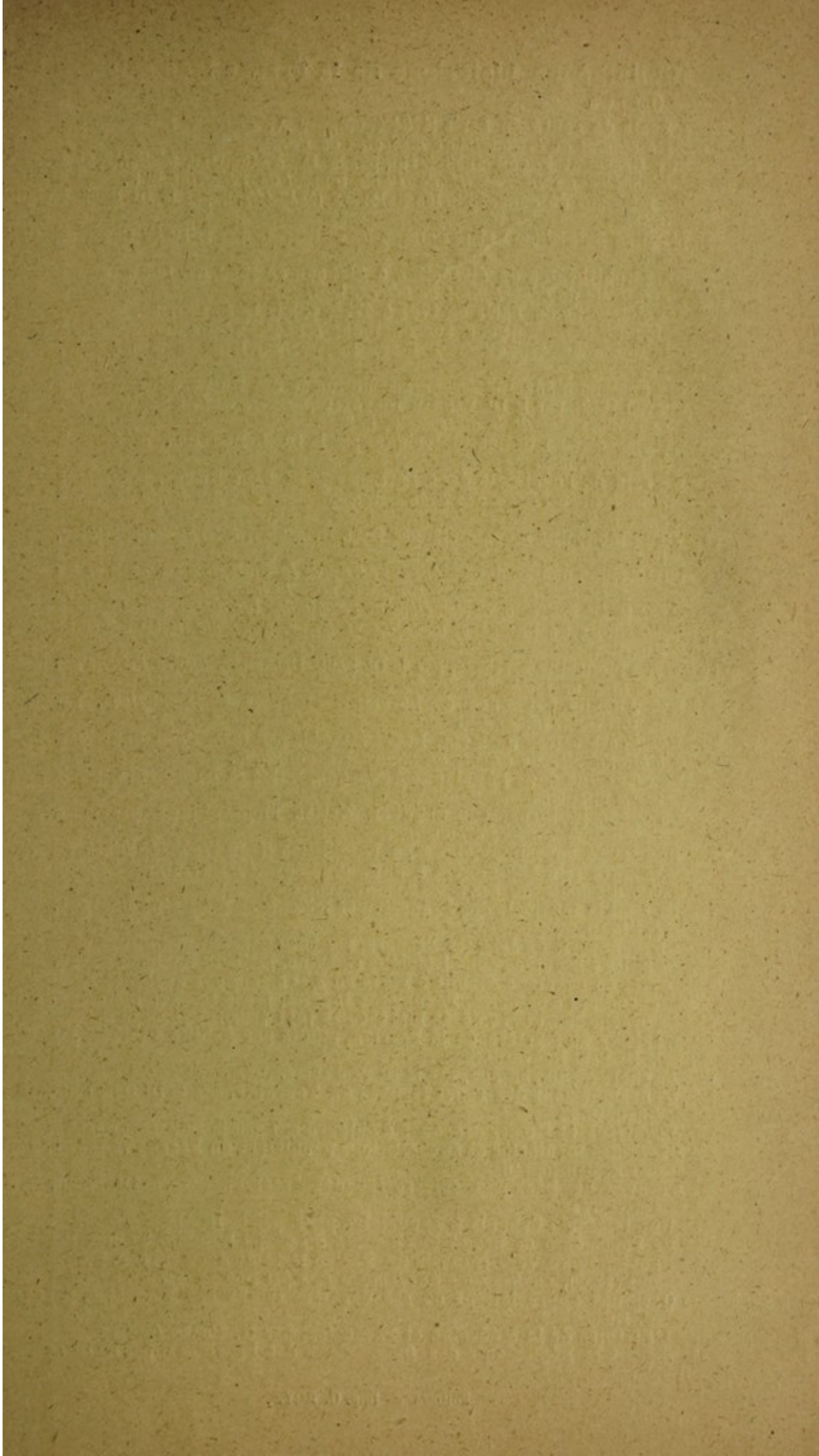
voulu accepter, pouroit-il présenté des enfants à qui il a extrait des pierres de deux gros, de demy once, d'une once, mais il n'auroit jamais pu présenter de grands sujets ou il n'a jamais réussi ; tout au plus s'il a réussi sur un quart de sujets. L'Etre suprême est juste, et il payera la réparation devant Dieu pour sa méchanseté ; le vrai, est que la preuve de la réussite de ses opérations c'est que les Magistrats lui ont conservé la confiance et pension dont il a joui jusqu'à sa mort, et que le sieur Chasténé malgré la distribution de son libelle jusqu'à l'étrangé, le sieur Vandergracht n'a jamais cessé d'être demander par tout. »

1812. The first of the year was a
very cold one, and the weather was
very disagreeable. The snow was
very deep, and the wind was very
strong. The people were very
suffering, and the crops were
very poor. The year was a
very bad one for the people.
The first of the year was a
very cold one, and the weather was
very disagreeable. The snow was
very deep, and the wind was very
strong. The people were very
suffering, and the crops were
very poor. The year was a
very bad one for the people.

Poitiers. — Imprimerie G. Roy, 7, rue Victor-Hugo



Declar
medicine (Hinton)
" (Letter
Surgery (r



Bibliothèque historique de la France Médicale

Ont paru

1. **L'École de santé de Paris (1794-1809)**, par A. PRÉVOST, *rédaeteur au secrétariat de la faculté de médecine de Paris*, in-8.
2. **Guy Crescent Fagon (1638-1718)**, par le Dr A. CORLIEU, *bibliothécaire honoraire de la Faculté de Paris, lauréat de l'Institut*, in-8.
3. **Un médecin de cour. Charles Delorme (1548-1678)**, par le Dr EUGÈNE BÉLUZE.
4. **L'Eglise Saint-Côme et le Collège de Chirurgie**, par le Dr A. CORLIEU, in-8.
5. **Un amphithéâtre de dissection à Alençon en 1660**, par LOUIS DUVAL, *archiviste du département de l'Orne*, in-8.
6. **Les médecins de Paris de 1792 à 1794**, par le Dr A. CORLIEU, in-8.
7. **Notes bibliographiques sur quelques médecins et chirurgiens de la Haute-Auvergne sous l'ancien Régime**, par le Dr LOUIS DE RIBIER, in-8.
8. **Les anciens médecins arméniens diplômés des Universités d'Italie (1700-1840)**, par le Dr VAHRAM TORKOMIAN, *membre de la « Société française d'histoire de la médecine »*, in-8.
9. **La Dissection : notice historique**, par le Dr J. REGNAULT, *médecin de la marine*, in-8.
10. **Du rôle de l'anatomie dans l'art**, par le Dr PAUL RICHER, *professeur d'anatomie à l'École des Beaux-Arts, membre de l'Académie de Médecine*, in-8.
11. **Vieux médecins mayennais**, par PAUL DELAUNAY, *interne des hôpitaux*, in-8.
12. **Obstétrique des anciens Hébreux, d'après la Bible, les Talmuds et les autres sources rabbiniques, comparée avec la tocologie gréco-romaine**, par le Dr SCHAPIRO, *ancien élève de l'Ecole des langues orientales*, in-8.
13. **Les anoblis de l'Empire, médecins et chirurgiens**, par le Dr LOUIS DE RIBIER, in-8.
14. **Vieux médecins sarthois**, par le Dr PAUL DELAUNAY, *ancien interne des hôpitaux de Paris*, in-8.
15. **Les Anoblis des Ducs de Lorraine, médecins et chirurgiens**, par P. PILLEMENT (*de Nancy*).
16. **Les Apothicaires de Metz. Leurs statuts**, par le Dr PAUL DORVEAUX, *bibliothécaire de l'Ecole de pharmacie de Paris*.
17. **La médecine dans l'Ancienne Auvergne. Notes et Documents**, par le Dr L. DE RIBIER.
18. **Le médecin inspecteur Chauvel. Notice biographique**, par le Dr BERGOUNIOUX, *médecin principal*.
19. **Une lettre ophtalmologique de Woolhouse (1650-1730), oculiste de Jacques II d'Angleterre, à E.-F. Geoffroy (1672-1731), de l'Académie des Sciences**, par le Dr ALBERT TERSON.
20. **La famille médicale des de Jussieu et les Thèses d'Antoine Laurent**, par le Dr ED. BONNET.
21. **Un manuscrit de Jacques Despars**, par le Dr ERNEST WICKERSHEIMER.
22. **Le culte d'Esculape dans l'Afrique romaine**, par le Dr RAYMOND NEVEU.
23. **Droits de courtage établis à Paris au XV^e siècle sur quelques marchandises d'épicerie. Documents inédits**, par le Dr PAUL DORVEAUX.
24. **La Crèche Saint-Gervais (11 mai 1846-15 juin 1867)**, par EUGÈNE BÉLUZE.
25. **L'épicier du mystère de la Passion, publié par Achille Jubinal**, par le Dr Paul DORVEAUX.
26. **Le sucre au moyen-âge**, par le Dr Paul DORVEAUX.
27. **L'enseignement des sages-femmes en Touraine**, par le Dr DUBREUIL-CHAMBARDEL.
28. **Esquisses et Mœurs grecques d'aujourd'hui**, par le Dr ZABOROWSKI.
29. **Coutumes médicales et superstitions populaires du Bocage Vendéen**, par E. BOISMOREAU.
30. **L'Œuvre de Béchamp (Pierre-Jacques-Antoine)**, par le Dr Hector GRASSET.
31. **Une lettre de Cabanis à Baudelaire père**, par le Dr ALBERT TERSON.
32. **De l'harmonie et usage des parties du corps humain. Traduction ancienne en vers français du Poème latin de Jean Lycée, médecin (1556), publiée pour la première fois par NOÉ LEGRAND.**
33. **Quelques appréciations de ces derniers temps sur Paracelse**, par B. RIBIER.
34. **L'Histoire de la Médecine et Paracelse**, par H. GRASSET.
35. **Statuts et Règlements des Chirurgiens des Provinces**, par le Dr DE RIBIER.